



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 26 janvier 2019

Vigilance météo jaune vent violent et vagues-submersion

Le département du Finistère est placé en vigilance jaune pour vent violent à partir de 19h ce soir et pour vagues submersion à compter de 6h demain, dimanche 27 janvier.

Dans ces conditions, afin de garantir la sécurité des usagers de la route, la vitesse de circulation sur le pont de l'Iroise à Brest est abaissée à 70 km/h de 19h ce soir à 10h demain.

Dans ce contexte, le préfet du Finistère invite la population à la vigilance et rappelle quelques conseils de prudence :

Vents :

- Limitez vos déplacements,
- Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent,
- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral,
- Soyez vigilants face aux chutes possibles de branches ou d'objets divers,
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol,
- Les grues doivent être mises en rotation libre,
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

Vagues submersion :

- Dans la mesure du possible, ne circulez pas en bord de mer et évitez la proximité des plages ou rivages où déferlent des rouleaux (risque de submersion, de projection de galets, d'être happé par une vague),
- Protégez les embarcations nautiques,
- Ne prenez pas la mer,
- Habitants du bord de mer, protégez vos biens face à la montée des eaux.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr

Sébastien CHEVRIER 02 98 76 29 51 / Corinne BERNARD 02 98 76 29 66

www.finistere.gouv.fr



@Prefet29



Préfet du Finistère

Le préfet du Finistère recommande également de se tenir informé, en particulier en consultant les prévisions en ligne sur le site internet de météo France : www.vigilance.meteofrance.com et sur <https://www.vigicrues.gouv.fr>

Lors de précédents épisodes de vigilance météorologique il a été constaté des comportements à risques. Le préfet du Finistère tient à rappeler qu'il appartient à chacun d'être responsable face au danger que peut constituer un phénomène de vigilance météorologique.

En effet, la prise de risques met en danger la personne concernée, mais également les forces de l'ordre et les secouristes qui devront intervenir pour tenter d'éviter le drame.

Les conditions climatiques actuelles exposent à la chute d'arbres ou de branches, à la projection de galets, à l'apparition de lames susceptibles d'emporter les promeneurs, aux glissades sur les rochers, les digues, les murets, etc.

Il est donc important d'éviter de se déplacer en bord de mer ou en forêt, même pour se prendre en photo dans un paysage inhabituel, créé par les conditions météorologiques.